



NGAP : Mise à jour, avenant 11 et réglementation

Sécuriser sa facturation, éviter les erreurs et valoriser son exercice infirmier libéral



Public concerné

IDE en exercice libéral (titulaire ou remplaçante)
Prérequis : avoir réalisé la formation NGAP les fondamentaux dans les 2 ans qui précèdent.

Nos formations sont accessibles aux personnes présentant un handicap (Nous contacter)



format et durée

Classe virtuelle synchrone.

2 jours de formation pour un total de 14h

Méthodes pédagogiques interactives, apports scientifiques et réglementaires, échanges dirigés, étude de cas... avec des intervenants experts du sujet et de la pédagogie d'adultes.



financement

Hors DPC, Hors FIF-PL
350 euros par journée de formation, Ici **700 €** pour ce programme.

Il est possible de payer en plusieurs fois (nous contacter)



09.50.13.11.11



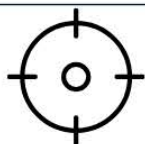
contact@actechange.com



www.actechange.com

Contexte & enjeux

La NGAP et le cadre d'exercice infirmier connaissent en 2026 des évolutions majeures qui modifient directement votre pratique, vos cotations et vos responsabilités. L'avenant 11 à la Convention nationale, la réforme de la profession infirmière issue de la loi de 2025 et les textes réglementaires de 2026 redéfinissent certaines règles d'exercice, compétences et possibilités de prescription. Nouveaux actes, nouvelles cotations, règles de cumul, prescriptions infirmières élargies : connaître ces changements ne suffit pas, encore faut-il savoir les traduire concrètement dans sa pratique et sa facturation. Actualiser sa NGAP, c'est comprendre ce qui change, adapter immédiatement ses cotations et exercer dans un cadre conventionnel et réglementaire sécurisé.



Objectifs

- **Comprendre les évolutions** issues de l'**avenant 11** et leurs conséquences sur la cotation des actes infirmiers.
- **Identifier les nouvelles règles** de facturation afin de les appliquer correctement dans sa pratique.
- **Actualiser ses connaissances** sur le cadre réglementaire de l'exercice infirmier, les compétences et les droits de prescription élargis.
- **Adapter ses pratiques** et sa facturation aux nouvelles dispositions conventionnelles et réglementaires pour prévenir les erreurs et les indus.



Actualiser sa NGAP, c'est intégrer les nouveautés pour adapter sa facturation, sécuriser ses pratiques et exercer en conformité.

Cette formation vous permet d'appliquer concrètement les évolutions 2026 : ne laissez pas une réglementation qui change plus vite que vos habitudes fragiliser votre exercice.

Dates



24-25 septembre 2026

09-10 novembre 2026

01-02 octobre 2026

16-17 novembre 2026

14-15 décembre 2026

12-13 octobre 2026

23-24 novembre 2026